
NOTICE

suit

CHARLES DE BOURBON,

CARDINAL ARCHEVÊQUE DE LYON (1).

Jusqu'à présent, Charles de Bourbon avait différé de se faire sacrer: « Ce prince, dit Achaintre, n'était pas né pour les fonctions paisibles du sacerdoce (2) ; semblable à son jeune frère, l'évêque de Liège, il n'avait de goût que pour le tumulte des armes;.... il portait cette devise peu épiscopale: *N'espoir ne peur*; il maniait un cheval et combattait d'estoc et de taille aussi bien qu'aucun cavalier de son temps.»

Jacques Cœur, l'infortuné argentier de Charles VII, possédait, en Bourbonnais et en Lyonnais, des maisons, des terres

(1) Voyez la précédente livraison de la *Revue*, p. 349.

(2) On aurait pu lui appliquer, comme on le fit plus tard au cardinal de Saint-Severin, mort archevêque de Vienne, en 1516, ces vers *au Paradh Je Dante*, ch. vin :

Ma voi torcete alla religions
Tal che lu nato a cingersi la spada.